

# **HONDEVILLIERS SOUS LE SECOND EMPIRE**

## **(1ère Partie)**

*Louis Napoléon Bonaparte, neveu de l'empereur Napoléon 1er, est né le 20 avril 1808. Après 2 vaines tentatives pour prendre le pouvoir en 1836 à Strasbourg et en 1840 à Boulogne et une évasion en 1846 du fort de Ham où il est emprisonné, profitant de la chute de la Monarchie de juillet, il retrouve la France en 1848 après son exil forcé en Angleterre. En décembre de la même année, il est élu Président de la République au suffrage universel masculin. Il devient le premier Président de notre histoire. Trois années de République plus tard et un coup d'Etat remarquablement exécuté, il proclame la restauration de l'Empire le 2 décembre 1852. C'est le point de départ du Second Empire.*

*La défaite de Sedan, le 2 septembre 1870, où l'Empereur est fait prisonnier met fin au Second Empire. La 3ème République est proclamée le 4 septembre. L'Empereur accompagné de son épouse Eugénie reprend la route de la Grande Bretagne pour un nouvel exil où il décédera le 9 janvier 1873 à Chislehurst.*

*La période du Second Empire est longue, 18 années qui ont profondément changé la France et notre village. Pour illustrer la vie à Hondevilliers durant ces années, j'ai retenu l'année 1861, année centrale de cette période.*

*A l'aide des recensements (voir note 1 à la fin de l'article) de la population effectués durant tout le Second Empire, après quelques observations sur la population d'Hondevilliers nous ferons connaissance avec les hommes qui administrent notre village et les deux figures incontournables de tout village, l'instituteur et le curé. La seconde partie d'Hondevilliers sous le Second Empire sera consacrée à l'économie locale et aux nombreux métiers exercés par les habitants de notre village durant l'année 1861.*

### **I- Sur la population**

*En 1861, la population totale de la France s'élève à 37 386 000 habitants, le département de Seine et Marne à 352 312 habitants et notre village comptabilise 286 âmes. La France du Second Empire est une France rurale, 70% de la population et 51% (1 Français sur 2) vivent de l'agriculture.*

*Le premier tableau présenté montre au fil des 5 recensements (le premier en 1851, le dernier en 1872, deux années après la chute de l'Empire) effectués dans notre village l'évolution de la population d'Hondevilliers.*

*L'année 1851 est l'année où la population de notre village est la plus nombreuse. Hondevilliers n'avait jamais connu avant 1851 (premier recensement en 1793) ce nombre aussi élevé d'habitants et ne le retrouvera jamais plus.*

Date recensement	1851	1856	<b>1861</b>	1866	1872
Garçons	94	60	<b>72</b>	78	80

Hommes mariés	80	82	<b>72</b>	68	66
Veufs	2	3	<b>3</b>	2	4
Sous-total	<b>176</b>	<b>145</b>	<b>147</b>	<b>148</b>	<b>150</b>
Filles	70	58	<b>52</b>	44	53
Femmes mariées	81	76	<b>69</b>	72	68
Veuves	15	13	<b>18</b>	14	16
Sous-total	<b>166</b>	<b>147</b>	<b>139</b>	<b>130</b>	<b>137</b>
<b>TOTAL</b>	<b>342</b>	<b>292</b>	<b>286</b>	<b>278</b>	<b>287</b>

**Tableau 1** : recensement de la population durant le Second Empire

*Les tableaux 2 et 3 nous renseignent sur l'âge moyen de la population d'Hondevilliers en 1861, sur la répartition par âge de cette même population et nous permettent une comparaison avec la population française de 1861 et de 2024.*

Groupe d'âge	Hommes	Somme des âges	Femmes	Somme des âges	Population totale	Somme des âges
De 0 à 19	56	422	47	439	103	861
De 20 à 59	72	2730	64	2466	136	5196
De 60 à 90	19	1291	28	1882	47	3173
Total	147	4443	139	4787	286	9230
<b>Age moyen</b>	<b>30,22 ans</b>		<b>34,44 ans</b>		<b>32,27 ans</b>	

**Tableau 2** : âge moyen de la population d'Hondevilliers en 1861

Groupe d'âge	Hondevilliers 1861	France 1861	France 2024
De 0 à 19	36,01	36,95	23,3
De 20 à 59	47,55	52,65	48,9
De 60 à 90	16,44	10,4	27,7

**Tableau 3** : répartition par âge en pourcentage

*L'état civil de notre commune pour cette année 1861 comptabilise : 7 naissances, 4 mariages et 12 décès (dont 4 enfants). Au milieu du 19ème siècle en France, l'espérance de vie est légèrement supérieure à 40 ans et la mortalité infantile demeure très élevée. Les causes des décès sont multiples et différentes selon l'âge de l'enfant. Les nourrissons décèdent principalement de convulsions, d'anémie, du croup (affection respiratoire), de la variole ou de la coqueluche. Les enfants entre 1 et 10 ans seront touchés eux aussi par le croup, l'anémie mais également par le rachitisme, la typhoïde ou la phtisie (tuberculose pulmonaire). Cette tuberculose atteint aussi les adolescents qui peuvent contacter la variole, la typhoïde, la terrible méningite, la rougeole ou la dysenterie.*

*La famille Deneufchatel subit de plein fouet cette mortalité infantile durant cette année 1861. Louis Victor Deneufchatel, maçon, et son épouse Françoise Boucan domiciliés à La Redoute perdent en effet trois enfants durant cette année. Victor Antoine, 22 ans, maçon comme son père*

décède le 16 avril, sa sœur Rose Angéline, 15 ans, couturière le suit le 15 juin alors que la petite dernière Marie Alexandrine disparaît le 5 juillet à l'âge de 11 ans.

La consultation des registres d'Etat civil permet de recueillir un grand nombre de renseignements sur les habitants : date de naissance, de mariage ou de décès, lieu de naissance, situation familiale (célibataire, marié, veuf), la profession, le nom des parents, de l'épouse ou de l'époux, les âges et les professions des témoins mais malheureusement jamais les causes du décès. Les enfants Deneufchatel ont probablement été victimes d'une épidémie à l'issue fatale mais laquelle ?

Après le décès le 2 août de Nicolas Médard Boutour, rentier, à l'âge de 83 ans c'est André Giroux, manouvrier, qui devient à 77 ans le nouveau doyen d'Hondevilliers en cette année 1861. La doyenne est Louise Laplaige veuve Boucan, âgée de 81 ans, aveugle, qui vit chez ses enfants.

Lors des différents recensements effectués durant le Second Empire, le village est divisé en quatre quartiers : le Bourg, le Moncel (voir note 2), la Redoute et Flagny. Le Bourg étant le quartier totalisant le plus grand nombre de maisons et d'habitants. Voir tableau 4

	1851		1856		1861		1866		1872	
	Nbre maisons	Nbre habitants	Nbre maisons	Nbre habitants	Nbre maisons	Nbre habitants	Nbre maisons	Nbre habitants	Nbre maisons	Nbre habitants
<b>Le Bourg</b>	62	215	59	177	58	179	56	179	56	182
<b>Le Moncel</b>	20	73	20	72	17	64	19	67	18	72
<b>La Redoute</b>	5	22	5	13	6	20	6	13	4	10
<b>Flagny</b>	7	32	7	30	7	23	6	19	5	23
<b>Total</b>	<b>92</b>	<b>342</b>	<b>91</b>	<b>292</b>	<b>88</b>	<b>286</b>	<b>87</b>	<b>278</b>	<b>83</b>	<b>287</b>

**Tableau 4** : recensement habitations et habitants par quartier

Avant le Second Empire, beaucoup d'habitations en France possédaient une toiture en paille. Une loi de 1852 interdit la réalisation ou la réparation des toitures en chaume en raison des incendies. Les habitations sont rehaussées, les pentes des toits deviennent plus douces et la fabrication de la tuile plate est développée. Grâce à des gisements d'argile facilement exploitables, notre commune peut se réjouir de posséder trois tuileries sur son territoire (une sur le quartier du Bourg et deux sur le quartier du Moncel). Le recensement de 1856 nous renseigne sur les toitures en vigueur dans notre village, nombre de maisons avec des toitures en tuiles et nombre de maisons avec des toitures en paille.

Année 1856	Nombre Maisons	CHAUME	TUILE
<b>Le Bourg</b>	59	10	49
<b>Le Moncel</b>	20	3	17
<b>La Redoute</b>	5	2	3
<b>Flagny</b>	7	0	7
<b>Total</b>	<b>91</b>	<b>15</b>	<b>76</b>

**Tableau 5** : recensement des toitures en 1856

## II- Je jure obéissance...

Le Conseil Municipal est composé de 10 Conseillers, élus lors des élections de 1860. Sous le Second Empire, les Préfets ont des pouvoirs très vastes qui leur permettent en particulier de nommer les Maires ou les Instituteurs dans les villages de moins de 3000 habitants.

Le 7 août 1860, le préfet de Seine-et-Marne nomme Jean-Baptiste Simphal, un propriétaire de 64 ans et Pierre Isidore Fortin, un tuilier de 45 ans, respectivement Maire et Adjoint au Maire de la commune d'Hondevilliers.



Lors de leur installation à la mairie, le 12 août 1860, conformément à l'article 14 de la Constitution, ils doivent prêter le serment suivant : **"je jure obéissance à la Constitution et fidélité à l'Empereur"**. Les autres Conseillers feront de même le 23 septembre

<i><b>NOMS</b></i>	<i><b>FONCTION</b></i>	<i><b>PROFESSION</b></i>	<i><b>AGE</b></i>
SIMPHAL Jean-Baptiste	Maire	Propriétaire	61 ans
FORTIN Pierre	Adjoint	Tuilier	45 ans
BACUS Louis Esprit	Conseiller	Menuisier	43 ans
GILQUIN Pierre	Conseiller	Cultivateur	60 ans
LAMICHE Jules	Conseiller	Cultivateur	55 ans
LANTERNIER Jules	Conseiller	Meunier	39 ans
LETRE Alexandre	Conseiller	Charron	58 ans
PERRIN Antoine	Conseiller	Meulier	44 ans
PERRIN Hubert	Conseiller	Cultivateur	31 ans
PERRIN Victor	Conseiller	Cultivateur	29 ans

**Tableau 6** : le Conseil Municipal d'Hondevilliers en 1861

A la chute du régime napoléonien, Jean-Baptiste Simphal restera maire de notre commune et jouera un rôle déterminant dans la gestion particulièrement délicate du village pendant la guerre de 1870. Il décédera le 21 juillet 1873 à l'âge de 75 ans alors qu'il est toujours en fonction. Il aura été à la tête du village durant plus de 40 ans.

Il est à noter également que le cimetière d'Hondevilliers tel qu'il est aujourd'hui lui doit

beaucoup. En effet en 1860, le cimetière commençant à manquer cruellement d'espace (il n'est que de 5 ares et 10 centiares), il fait don à la commune pour son agrandissement d'un terrain de 8 ares.

Le budget de la commune pour cette année 1861 est de 2658 francs qui sont consacrés en priorité à l'entretien des chemins vicinaux ordinaires (836 francs), aux salaires du garde-champêtre (320 francs) de l'instituteur (600 francs plus un supplément de 50 francs), du cantonnier (50 francs). En marge de ces grosses dépenses, n'oublions pas pour l'anecdote l'allocation au sonneur (50 francs), au tambour (10 francs), au secrétaire de mairie (40 francs) ou le supplément de traitement aux curés et desservants (10 francs). Notre église se verra attribuée 50 francs pour son entretien et notre école 15 francs pour l'entretien du mobilier de sa classe unique.

L'étude du budget peut également révéler quelques surprises, et en particulier la présence d'une taxe sur les chiens. Problème : sachant que la commune devant rétribution au percepteur de 12 centimes par article de l'état de matrice de cette taxe et que la somme versée est de 3 francs, il est donc possible d'écrire que la population canine d'Hondevilliers en 1861 s'élève à 25 bêtes.

### **III- Vie scolaire et vie religieuse**

L'instituteur du village, Auguste Alexandre Debord est âgé de 23 ans, et comme le Maire a été nommé à ce poste par le Préfet de Seine-et-Marne. Après son mariage avec une institutrice le 12 novembre à Dormelles (77), il quittera Hondevilliers et sera remplacé par Emile Hyacinthe Adnot.

Les enfants du village, filles et garçons, sont réunis dans une seule classe où le maître conformément aux directives de l'inspecteur d'académie, lui-même sous l'autorité du Préfet, leur apprend en priorité la lecture, l'écriture, le français, le calcul, le système métrique et bien évidemment l'instruction morale. S'il reste du temps, cet enseignement primaire comportera aussi l'histoire, la géographie, des éléments sur l'agriculture, l'hygiène, l'arpentage, le dessin, le chant ou la gymnastique. Les horaires et les périodes sont très fantaisistes et dépendent avant tout des travaux des champs et de l'aide que les enfants doivent apporter à leurs parents.

En 1861, l'enseignement n'est pas encore laïque, obligatoire et gratuit, il faudra attendre la loi Jules Ferry le 28 mars 1882. Ainsi, chaque année le Maire dresse la liste des enfants admis gratuitement. Cette liste après l'approbation du Conseil est arrêtée par le Préfet (toujours lui !). Pour cette année, 8 enfants d'Hondevilliers bénéficient de cette mesure de gratuité. Pour les autres, le Conseil a fixé le taux de la rétribution scolaire : les enfants de la 1ère catégorie (âgés de moins de 7 ans) paieront 1 franc alors que les enfants de la 2ème catégorie (âgés de plus de 7 ans) paieront 1,50 franc.

Il faudra, aux jeunes filles de notre village, attendre 1869 pour connaître les joies de la couture avec la nomination d'une maîtresse spécialement chargée de cet enseignement. Le traitement de la maîtresse de couture sera de 100 francs.

Autre personnalité incontournable dans la vie d'un village, Monsieur le curé. En 1861, l'ensemble de la population de la Brie est catholique et Hondevilliers grâce à ses deux pèlerinages annuels à Saint Potentien et à Saint Loup dégage une forte activité religieuse. Mais notre commune doit néanmoins partager son curé, l'abbé Ferrand, avec Sablonnières où il demeure entouré de sa mère, de ses deux sœurs et de son frère. L'abbé Ferrand sera notre curé durant plus de quinze ans.



*A. Bazin dans son histoire de Sablonnières nous apprend que c'est également à cette époque que la statue de Saint Potentien (exécutée en 1786 par J. Delambre) quitte mystérieusement l'église de la vallée pour celle d'Hondevilliers.*

**Note 1 :**

Recensement	1851	1856	1861	1866	1872
Nom	x	x	x	x	x
Prénoms	x	x	x	x	x
Age	x	x	x	x	x
Etat civil	x	x	x	x	x
Profession	x	x	x	x	x
Quartier, écarts	x	x	x	x	x
Nationalité	x	-	-	-	x
Lieu naissance	-	-	-	-	x
Position dans le ménage	x	x	x	x	x
Infirmité	x	-	-	-	-
Religion	x	-	-	-	-
Toiture	-	x	-	-	-

**Tableau 7 :** renseignements présents dans les recensements du Second Empire x = est présent

*Le premier recensement de l'ère moderne a eu lieu en 1801. Les recensements sont effectués tous les 5 ans. Les renseignements fournis sont le plus souvent fiables mais dépendent néanmoins de la personne qui a effectué le recensement. Notre village a beaucoup de chance car Jean-Baptiste Simphal est resté Maire un grand nombre d'années, sa connaissance parfaite de tous ses administrés nous permet d'avoir une vision exacte de la population d'Hondevilliers durant la période qui nous intéresse.*

*Le recensement le plus complet et le plus volumineux est celui de 1851. La nationalité, la religion, les infirmités y sont mentionnées. Nous apprenons que 100% des habitants sont de nationalité française, que l'ensemble de la population est de religion catholique à l'exception de 6 personnes qui sont de religion protestante, calviniste pour être précis et que le village compte 14 personnes malades ou infirmes.*

*Les recensements sont effectués en principe durant les premiers mois de l'année. Celui de 1861 a été terminé au mois de mai ce qui a pour conséquence d'y voir inscrit notre doyen, Nicolas Médard Boutour et les enfants Deneufchatel qui décéderont après la réalisation du recensement.*

**Note 2 :** *Dans le recensement de 1861 le Moncel est écrit sans le t, il retrouvera son orthographe que nous connaissons aujourd'hui dans les recensements suivants, 1872 pour être précis.*

*Fin de la première partie*

*Didier Lagueyrie*